

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

COMMUNE DE LESPIGNAN

Siège social : Hôtel de ville – 34710 LESPIGNAN

ARRETE DU MAIRE

Objet :

**ANIMATIONS ARENES FERIA 2024**  
**ABRIVADOS des 6 et 7 Juillet 2024**  
**TAUREAU PAILLE du 6 Juillet 2024**  
**TAUREAU PISCINE du 7 Juillet 2024**  
**Espace des Buissonnets**

**N° A-2024-05-03-29**

Le Maire de la commune de LESPIGNAN,

Considérant que des animations « abrivados », « taureau paille », « taureau piscine » et « spectacle de chevaux » seront organisées les 6 et 7 Juillet 2024 sous l'organisation de l'Association LE GAAL.

**ARRETE**

**ARTICLE 1** – Des « Abrivados » seront organisées sur la commune de LESPIGNAN par l'Association LE GAAL selon les conditions suivantes :

- Dates :- 6 Juillet 2024 – Heure : 11h00 à 12h00
- 6 Juillet 2024 - Heure : 17h30 à 18h30
- 7 Juillet 2024 – Heure : 19h00 à 20h00
- Lieu : Arènes Terrain Les Buissonnets

**ARTICLE 2** – Un « taureau paille » sera organisé sur la commune de LESPIGNAN par l'Association LE GAAL selon les conditions suivantes :

- Dates :- 6 Juillet 2024
- Heure : 20h00 à 21h00
- Lieu : Arènes Terrain Les Buissonnets

**ARTICLE 3** – Un « taureau piscine » sera organisé sur la commune de LESPIGNAN par l'Association LE GAAL selon les conditions suivantes :

- Date : 7 Juillet 2024
- Heure : 20h00 à 21h00
- Lieu : Arènes Terrain Les Buissonnets

**ARTICLE 4** – Un spectacle de chevaux sera organisé sur la commune de LESPIGNAN par l'Association LE GAAL selon les conditions suivantes :

- Date : 6 Juillet 2024
- Heure : 18h30 à 19h30
- Lieu : Arènes Terrain Les Buissonnets

**ARTICLE 5** – Les dispositions destinées à limiter les risques pour le public et le voisinage sont :

- Pose de barrières de sécurité selon le périmètre réglementaire.
- Dispositif prévisionnel de secours pour les animations mettant en présence public et vaches.

**ARTICLE 3** – Madame la Directrice Générale des Services, le Chef de la Brigade de Gendarmerie de Capestang, Messieurs les Brigadiers de la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
De l'Hérault le  
Et publication ou notification  
Du **06 MAI 2024**  
Le Maire :

Fait à LESPIGNAN, le 3 Mai 2024

Le Maire,



Jean-François GUIBBERT